

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉCISIONS**

Année 2024

Décision du 18 novembre 2024

11.2024-13	PATRIMOINE Marché à procédure adaptée « Travaux de remise en état d'espaces verts et leur aménagement rue de la Pastiche à Haute-Goulaine »
-------------------	--

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article R.2123-1,1° du Code de la Commande Publique,

VU la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

VU le rapport d'analyse des offres,

Considérant la nécessité de remise en état de deux espaces verts suite à des dégradations par des véhicules, la nécessité de pose de potelets bois pour interdire le stationnement proche d'un point relais / colis (stationnement anarchique) rue de la Pastiche à Haute-Goulaine,

Considérant la mise en concurrence organisée par Clisson Sèvre et Maine Agglo pour répondre à cette demande, en vue d'une comparaison de plusieurs offres,

Considérant que la société TERIDEAL sise 87 rue Louis Lumière au Loroux-Bottreau (44430), dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée, en sus de proposer l'offre la plus adaptée et économiquement la plus avantageuse,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de conclure un contrat pour des travaux de remise en état d'espaces verts et pose de potelets rue de la Pastiche à Haute-Goulaine, avec la société TERIDEAL sise 87 rue Louis Lumière au Loroux-Bottreau (44430), pour un montant total de 5 482,02€ HT soit 6 578,42€ TTC.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »